

Communauté de Communes du
Pays de Lubersac - Pompadour



Le mot du président



Avec un budget 2019 de près de 6 millions d'euros en fonctionnement et 2,4 millions d'euros en investissement, la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour est au service du territoire et de ses habitants par les nombreuses compétences dont elle a la charge :

Enfance (la crèche et les 2 centres de loisirs), culture (les 2 médiathèques et le centre culturel), assainissement collectif (10 stations d'épuration) et non-collectif, tourisme, piscines, développement économique (zones d'activités de Lubersac - Touvent, Pompadour - Chignac et St Sornin - Maisons Rouges), santé, habitat et animation (piscines, associations liées au cheval). Le conseil communautaire compte 34 élus et la communauté de communes emploie 33 salariés.

Après avoir achevé les travaux d'**assainissement** à Arnac et près de la gare à Pompadour - Saint-Sornin, nous allons procéder aux travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Lubersac pour plus de 200 000 €. Un contrat de concession de ce service public sera renouvelé en fin d'année avec une entreprise spécialisée pour la période 2020-2031.

Le domaine de l'**enfance** permet d'accueillir plus de 100 enfants par an dans nos deux centres de loisirs (Lubersac et St Sornin), le mercredi et durant les vacances scolaires, et entre 20 et 25 enfants à la crèche à Pompadour où l'aménagement d'une nouvelle salle pour 45 000 € va faciliter l'accueil des enfants et le travail des salariés.

Fin 2018, nous avons inauguré la **médiathèque** à Pompadour (250 000 € de travaux subventionnés par l'Etat et le Département de la Corrèze) et fêté les 20 ans de la médiathèque à Lubersac. Des horaires mieux adaptés vont vous permettre d'y passer entre 9 h et 19 h, selon les jours, même entre midi et 14 h. Notre **centre culturel** vous propose de nombreux spectacles, des expositions et des conférences et il accueille 7 associations du Pays de Lubersac - Pompadour pour leurs activités hebdomadaires.

Le **tourisme** constitue une activité économique très importante par la présence de plus de 150 jours d'activités liées au cheval à Pompadour (merci aux associations organisatrices subventionnées par la communauté de communes) ou par l'accueil de nombreux touristes au camping-plan d'eau de la Vézénie à Lubersac et aux campings de St Sornin et de St Martin Sepert. Les autres communes ont également des attraits touristiques importants par leur patrimoine et leurs sentiers de randonnées et par les manifestations estivales qu'elles organisent. La communauté de communes subventionne et met 2 salariées à disposition de l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour - Lubersac. Un grand office de tourisme doit voir le jour prochainement, en association avec les offices d'Uzerche et de Treignac.

Les **2 panneaux**, mis en place récemment et financés par la communauté de communes sur l'autoroute A20, représentant un cheval et le château de Pompadour, vont contribuer à attirer des visiteurs sur notre territoire.

La récente obtention du label national « **Site remarquable du Goût Pomme du Limousin** » par la Communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour, en collaboration avec la confrérie de la pomme du Limousin, le syndicat AOP Pomme du Limousin et l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour - Lubersac, va permettre de valoriser la pomme et les produits qui en dérivent, les saveurs et les savoir-faire et le patrimoine bâti et naturel de nos 12 communes.

C'est la communauté de communes qui gère les **piscines** de Lubersac et de Pompadour. Ouvertes en juin, juillet et août, elles emploient environ 15 personnels saisonniers. Ce service au public, aux écoles et au collège est important pour la jeunesse du secteur mais il coûte environ 80 000 € chaque année. La collectivité pourra-t-elle continuer à l'assurer dans les années à venir ?

Depuis 3 ans, le **développement économique** est une compétence partagée entre la région et les communautés de communes. C'est pour cela que nous avons signé une convention relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (S.R.D.E.I.I.) le 15 mars 2019 avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, la communauté de communes va mettre en place son propre règlement d'intervention (aides aux entreprises) en complément des aides européennes déjà existantes. Nous avons également attribué des subventions à quelques artisans ou commerces du territoire, en complément d'aides de l'Europe.



Le mot du président (suite)

Pour ce volet économique, la communauté de communes va acheter des terrains afin d'étendre ses zones d'activités économiques et de pouvoir les proposer à des entreprises qui souhaitent s'installer dans notre secteur. Autre soutien à l'économie, à l'emploi et au développement du Pays de Lubersac - Pompadour, les 1,3 million d'euros que paye la communauté de communes pour le programme 100 % fibre du Département de la Corrèze.

Le Département de la Corrèze contribue, lui aussi, à l'économie locale en apportant 1,9 million d'euros sur 2018, 2019 et 2020 à nos 12 communes et à la communauté de communes, par les conventions que nous avons signées avec le Président Coste le 16 novembre 2018. Ces aides vont générer au moins 8 millions d'euros de travaux, donc c'est un soutien indirect à l'économie et à l'emploi. De la même façon, à l'échelle du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère, un contrat de cohésion a été signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Président Rousset pour la période 2018-2020 et un contrat de ruralité est signé chaque année avec l'Etat. Ces deux partenaires apportent des cofinancements intéressants, leviers pour mener à bien des projets structurants portés par la communauté de communes ou par les communes. La communauté de communes est désormais compétente pour la construction des centres d'incendie et de secours, financés par les communes desservies (45%), par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Corrèze (30%) et par une subvention d'Etat (25%). La communauté de communes a décidé de lancer la construction d'une **caserne des pompiers** à Pompadour, projet estimé à 1 million d'euros TTC (études dès 2019 pour un début des travaux en 2020).

Nous avons achevé l'étude de **l'organisation de l'offre de soins** sur le secteur de Lubersac - Pompadour depuis quelques semaines. Après avis de l'Agence Régionale de Santé, après accord des financeurs potentiels, après accord des professionnels de santé, la communauté de communes décidera de construire ou non une maison de santé pluridisciplinaire à Pompadour, comme elle l'a fait à Lubersac en 2013.

Nous n'oublions pas la **ligne SNCF** Limoges - Brive par Lubersac et Pompadour pour laquelle de nombreuses réunions permettent d'explorer toutes les solutions, mais c'est une compétence de l'Etat et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Avec l'Agglomération de Brive, l'Agence Nationale de l'Habitat et le Département de la Corrèze, nous proposons des aides complémentaires pour **la rénovation de votre habitation** (économies d'énergie, aménagements divers) dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Depuis le lancement du dispositif (juin 2018), près de 55 000 € ont déjà été engagés représentant près de 460 000 € de travaux. Si votre habitation ou un bâtiment présentent un intérêt patrimonial, nous avons également signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour vous faire obtenir des subventions et avoir une déduction fiscale.

Pour favoriser l'emploi, la communauté de communes organise, avec divers partenaires (Département de la Corrèze, Pôle emploi, Chambres de commerce, des métiers et d'agriculture, communauté de communes du Pays d'Uzerche et Vézère Monédières Millesources,...), un **Forum Boost Emploi** au Centre culturel à Lubersac le **jeudi 20 juin 2019** où les demandeurs d'emploi pourront rencontrer des entreprises locales susceptibles de leur proposer un emploi.

Soyez convaincus de mon énergie et de mon dévouement pour faire de cette communauté de communes une collectivité de proximité à la fois soucieuse du bien-être de ses habitants et ambitieuse pour préparer l'avenir !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président,
Francis COMBY
Maire de Beysnac

LUBERSAC JEU 20 JUIN, Centre Culturel la **Corrèze Boost** l'Emploi



Le Conseil Communautaire



Président

Francis Comby

Vice-présidents

Michel Audebert (*enfance et jeunesse*), Pierre Farges (*culture*),
Serge Langlade (*assainissement*), Alain Tisseuil (*tourisme*)

Conseillers communautaires titulaires

Michel Audebert (*Troche*)
Serge Beaufiles (*Saint-Sornin-Lavolps*)
Françoise Berqué (*Lubersac*)
Agnès Bertand-Lafeuille (*Lubersac*)
Marisol Bétancourt-Guerrero (*Arnac-Pompadour*)
Daniel Boudinet (*Saint-Pardoux-Corbier*)
René Boyer (*Saint-Sornin-Lavolps*)
Henri Certe (*Saint-Sornin-Lavolps*)
Catherine Charles (*Lubersac*)
Jean-Louis Chassaing (*Montgibaud*)
Francis Comby (*Beysсенac*)
Jean-Pierre Decaie (*Lubersac*)
Guy Deveix (*Saint-Pardoux-Corbier*)
André Dupuy (*Troche*)
Daniel Dutheil (*Arnac-Pompadour*)
Pierre Farges (*Lubersac*)
André Henaux (*Saint-Martin-Sepert*)
Pascal Hermand (*Concèze*)
Théodore Issombo (*Beysсенac*)
Claude Lachenaud (*Lubersac*)
Serge Langlade (*Beysсенac*)
Bernadette Lascaux (*Concèze*)
Liliane Marsac (*Saint-Martin-Sepert*)
Jean-Louis Maury (*Benayes*)
Jean-Pierre Nexon (*Saint-Julien-Le Vendômois*)
Françoise Pinaud (*Beysсенac*)
Georges Pinet (*Lubersac*)
Jean-Pierre Semblat (*Beysсенac*)
Hélène Soullier (*Lubersac*)
Marcel Sussingéas (*Arnac-Pompadour*)
Alain Tisseuil (*Arnac-Pompadour*)

Conseillers communautaires suppléants

Serge Lavaud (*Benayes*)
Alain Marsat (*Montgibaud*)
Georges Restier (*Saint-Julien-Le Vendômois*)

La Communauté de Communes

Les Commissions

Commission des affaires générales et financières

Comby Francis (*Beyssenac*), **Nexon** Jean-Pierre (*St Julien-le-Vendômois*), **Decaie** Jean-Pierre (*Lubersac*), **Deveix** Guy (*Saint-Pardoux-Corbier*), **Tisseuil** Alain (*Arnac-Pompadour*), **Langlade** Serge (*Beyssac*), **Certe** Henri (*Saint-Sornin-Lavolps*), **Hermant** Pascal (*Concèze*), **Audebert** Michel (*Troche*), **Chassaing** Jean-Louis (*Montgibaud*), **Hénaux** André (*Saint-Martin Sepert*), **Maury** Jean-Louis (*Benayes*).

Commission des affaires économiques et agricoles

Nexon Jean-Pierre (*Saint-Julien-le-Vendômois*), **Comby** Francis (*Beyssenac*), **Deveix** Guy (*Saint-Pardoux-Corbier*), **Bertrand-Lafeuille** Agnès (*Lubersac*), **Issombo** Théodore (*Beyssac*), **Dormoy** Dominique (*Saint-Sornin-Lavolps*), **Semblat** Jean-Pierre (*Beyssenac*), **Marsat** Alain (*Montgibaud*), **Lavaud** Serge (*Benayes*), **Hermant** Pascal (*Concèze*), **Lascaux** Bernadette (*Concèze*), **Sermadiras** François (*Troche*), **Marsac** Liliane (*Saint-Martin-Sepert*), **Sussingéas** Marcel (*Arnac-Pompadour*), **Restier** Georges (*Saint-Julien-le-Vendômois*).

Commission assainissement

Langlade Serge (*Beyssac*), **Lachenaud** Claude (*Lubersac*), **Lagorce** Christian (*Beyssenac*), **Hénaux** André (*Saint-Martin Sepert*), **Daurat** Jean-Pierre (*Saint-Julien-le-Vendômois*), **Golfier** Gilbert (*Concèze*), **Maury** Jean-Louis (*Benayes*), **Boyer** René (*Saint-Sornin-Lavolps*), **Decaie** Jean-Pierre (*Lubersac*), **Deveix** Guy (*Saint-Pardoux-Corbier*), **Boudinet** Daniel (*Saint-Pardoux-Corbier*), **Dubuisson** Alain (*Beyssac*), **Chassaing** Jean-Louis (*Montgibaud*), **Dutheil** Daniel (*Arnac-Pompadour*).

Commission culture

Farges Pierre (*Lubersac*), **Tisseuil** Alain (*Arnac-Pompadour*), **Gracias** Jean-Paul (*Concèze*), **Rousseau** Eliane (*Saint-Julien-le-Vendômois*), **Berqué** Françoise (*Lubersac*), **Lenoir** Jeanine (*Montgibaud*), **Caumon** Annie (*Arnac-Pompadour*), **Bernier** Dominique (*Beyssenac*), **Lascaux** Bernadette (*Concèze*), **Mouries** Geneviève (*Beyssac*), **Bertrand-Lafeuille** Agnès (*Lubersac*), **Brouxel** Josette (*Saint-Pardoux-Corbier*).

Commission enfance et jeunesse

Audebert Michel (*Troche*), **Hénaux** André (*Saint-Martin-Sepert*), **Chassaing** Jean-Louis (*Montgibaud*), **Caramigeas** Marie-Claude (*Beyssenac*), **Beufiles** Serge (*Saint-Sornin-Lavolps*), **Soullier** Hélène (*Lubersac*), **Bétancourt-Guerrero** Marisol (*Arnac-Pompadour*), **Rousseau** Eliane (*Saint-Julien-Le-Vendômois*), **Lascaux** Bernadette (*Concèze*), **Pinaud** Françoise (*Beyssac*), **Charles** Catherine (*Lubersac*), **Larieux** Hélène (*Saint-Pardoux-Corbier*), **Charieyras** Claudine (*Arnac-Pompadour*).

Commission tourisme

Tisseuil Alain (*Arnac-Pompadour*), **Farges** Pierre (*Lubersac*), **Certe** Henri (*Saint-Sornin-Lavolps*), **Mouriès** Geneviève (*Beyssac*), **Jouhannaud** Georgette (*Troche*), **Soullier** Hélène (*Lubersac*), **Caramigeas** Marie-Claude (*Beyssenac*), **Macary** Georges (*Concèze*), **Gracias** Jean-Paul (*Concèze*), **Lacotte** Marine (*Arnac-Pompadour*), **Maury** Jean-Louis (*Benayes*), **Deveix** Guy (*Saint-Pardoux-Corbier*), **Rousseau** Eliane (*Saint-Julien-Le-Vendômois*).

Les deux panneaux d'information touristique sont en place sur l'autoroute A20, l'un dans le sens Limoges - Brive, l'autre dans le sens Brive - Limoges.



La Communauté de Communes

Le personnel

Direction générale des services

Directrice générale

Nadège **Jayout**

Directeur adjoint

Hubert **Bouysse**

Pôle administratif

Secrétariat, comptabilité

Christelle **Brunerie**, Pierre **Chabassier**

Communication

Laurent **Estrade**

Assainissement

Cédric **Blancheton** (*responsable*)

Alain **Rigaud**

Office de tourisme

Stéphanie **Rougerie** (*responsable*)

Lucille **Golfier**

Pôle des médiathèques

Patrick **Imbeau** (*responsable*)

Patrice **Marty**

Emanuelle **Villatout**

Floriane **Spano**

Piscines

Philippe **Chastagnier**

Laurent **Estrade**

Services techniques

Entretien piscines et bâtiments

Alain **Rigaud**

Centre Culturel

Pierre **Chabassier** (*directeur*)

Enfance et jeunesse

Centre de loisirs de Saint-Sornin-Lavolps

Régine **Maligne** (*directrice*)

Sophie **Stachowiak** (*dir. adjointe*)

Bernadette **Couture**

Caroline **Parot**

Elisabeth **Rivassoux**

Centre de loisirs de Lubersac

Jean-François **Pechieras** (*directeur*)

Julie **Arconny** (*dir. adjointe*)

Marianne **Chapelleaubos**

Maison de l'enfance

Sandrine **Gauthier-Sautour**
(*directrice*)

Marie **Peyramaure-Semblat**
(*dir. adjointe*)

Michelle **Caramigeas**, Michèle
Chastaing, Cécile **Valery**, Nathalie
Collet, Mélanie **Pauset**, Virginie
Vayne, Françoise **Villatoux**

Relais Assistantes Maternelles et Lieu d'Accueil Parents- Enfants

Vanessa **Brunerie** (*responsable*)



Budgets de la communauté de communes

Fiscalité

Taxes	Bases 2019	Taux 2018	Taux 2019 votés (+0,50 %)	Recette
Taxe d'habitation	9 693 000	9,51	9,56	926 621,00
Taxe sur le foncier bâti	7 863 000	3,92	3,94	309 802,00
Taxe sur le foncier non-bâti	574 200	23,72	23,84	136 889,00
Cotisation Foncière des Entreprises	1 604 000	29,39	Sans changement	471 579,00
				1 844 891,00

Taux d'enlèvement des ordures ménagères : 4,93% (contre 5,85% en 2018)

Budget Administration Générale

Compte administratif 2018

Fonctionnement :

Dépenses : charges à caractère général (251 418,59 €) ; charges de personnel (1 131 341,60 €) ; atténuation de produits (1 631 192,18 €) ; autres charges de gestion (1 340 193,48 €) ; charges financières / intérêts d'emprunts (71 612,89 €) ; opérations d'ordre (455 270,03 €).

Recettes : atténuation de charges (684 437,72 €) ; produits des services (99 305,99 €) ; impôts et taxes (3 250 809,07 €) ; dotations et participations (533 764,67 €) ; autres produits de gestion (89 966,28 €) ; produits exceptionnels (101 561,27 €) ; opération d'ordre (226 529,35 €) ; excédent de 2017 reporté (384 891,86 €).

Investissements :

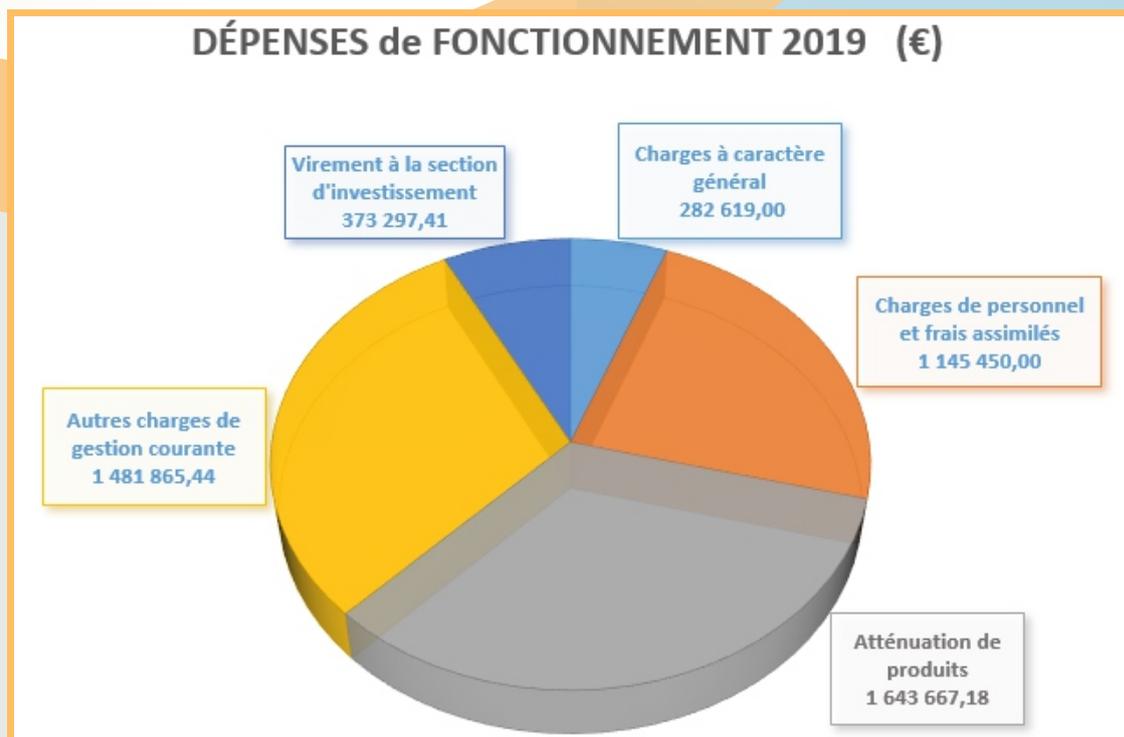
Dépenses : Immobilisations incorporelles (46 500 €) ; subventions d'équipement versées (13 337,06 €) ; immobilisations corporelles (7 252,15 €) ; immobilisations en cours (8 560,84 €) ; remboursement du capital de la dette (249 936,17 €) ; autres immobilisations financières (229 866 €) ; opérations d'ordre (226 529,35 €).

Recettes : subvention d'investissement (36 814,55 €) ; emprunts (383 110 €) ; dotations (2 988,68 €) ; opérations d'ordre (455 270,03 €) ; résultat 2017 reporté (4 859,19 €). Au final, il reste 433 171,08 € en excédent en fonctionnement 2018.

Budget 2019

Le budget de fonctionnement 2019 s'équilibre à 5 334 374,41 € et le budget d'investissement 2019 à 2 061 799,07 €.

DÉPENSES de FONCTIONNEMENT 2019 (€)



PISCINES COMMUNAUTAIRES



HORAIRES D' OUVERTURE

POMPADOUR

JUIN : tous les mercredis
(ouverte le mercredi 3 juillet)
de 13h30 à 17h30. Entrée payante.

JUILLET / AOÛT :
du samedi 6 juillet,
au samedi 31 août
sauf les dimanches et jours fériés,
de 11h à 19h.
Entrée payante.

Slip de bain obligatoire

LUBERSAC

JUIN (ouverture lundi 3 juin) :
lundis, mardis, jeudis, vendredis
de 17h à 19h.
samedis et dimanches,
de 15h à 19h.
Entrée payante.

JUILLET / AOÛT :
du samedi 6 juillet,
au samedi 31 août
sauf les lundis
de 11h à 19h.
Entrée payante.

Slip de bain obligatoire

INFOS : 05 19 67 01 05

Communauté de Communes du Pays de
LUBERSAC-POMPADOUR
IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

La Communauté de Communes a soutenu en 2018



Office de Tourisme

Subventions aux associations

	Subventions €
OFFICE DU TOURISME	60 000,00
AMICALE LAÏQUE DE SAINT-SORNIN-LAVOLPS	500,00
STE CONCOURS HIPPIQUES	6 000,00
SOCIETE DES COURSES	6 000,00
COLLEGE DE LUBERSAC	300,00
COMITE ORGANISATION FETE DE LA FRAMBOISE	1 000,00
FED NATIONALE SITES REMARQUABLES DU GOUT	1 000,00
ENSEMBLE VOCAL	365,00
CONFRERIE POMME DU LIMOUSIN	600,00
COMITE REGIONAL D EQUITATION	2 000,00
ASSOCIATION DECOUVRIR CONCEZE	3 000,00
RADIO PAC	4 000,00
LES JARDINS DE LA MARQUISE	500,00
LUBERSAC SANTE	7 655,00
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRÊT	155,00



Comité Régional d'équitation

Comité d'organisation de la Fête de la Framboise



L'Ensemble Vocal



Radio PAC



Société des Courses de Pompadour



La Fête des Plantes



Environ 2 000 personnes auront fréquenté, cette année encore, le centre culturel du Pays de Lubersac-Pompadour. Véritable lieu culturel de notre territoire, cet établissement intercommunal permet à tous d'accéder à la culture en milieu rural. L'objectif premier est de mettre en lumière les artistes locaux et de proposer une programmation riche et variée.

L'année 2018 en résumé :

7 associations culturelles en activités hebdomadaires, 10 réunions ou assemblées locales ou départementales, 10 séances de cinéma (programmation Ciné Plus en Limousin et Familles Rurales), 7 expositions, 3 conférences et 16 spectacles.

Côté Expositions : Bernard PESTOURE et Julien PINNE - Alain CHAMAUD - L'Atelier de Peinture de Lubersac - Peintures Chinoises - Scènes de la Résistance - 14/18 : Les Poilus Lubersacois dans la Tourmente - Les monuments aux morts du Pays de Lubersac-Pompadour.

Côté Conférences : Yves LAVALADE, « La toponomie des villages du Pays de Lubersac-Pompadour » - Dominique SARDIN d'ENJOY, « Résistance » dans le cadre des soirées « Cas Fait Débat » - Michel KIENER, « 14/18 : Ecrits du front et du pays ».

Côté Spectacles :

Les Amis de Beyssac - L'histoire du petit chaperon rouge - Théâtre Post-It - Los Gojats Del Porti - Accord Mineur (en partenariat avec Lo Chavilhier) - Beyssac Animation - Version Originale (en partenariat avec les JM France) - Lecture Dansée - One Shot Groove - Chantons Ensemble le Big Bazar - Collectif 129 - Seconde Nation (dans le cadre du festival des Francophonies en Limousin) - Théâtre avec Bat de l'Aile - It's a long way to Tipperary - Chœur de Loups et l'Ensemble Vocal du Pays de Pompadour - Sur les Rives du Danube.



Un remerciement particulier aux membres de l'association « Les Amis du centre Culturel » qui apportent leur aide précieuse dans l'organisation des spectacles (accueil, sécurité, placement etc...).



14/18 La Fleur au Fusil - tournée 2018

En septembre 2015 naissait le spectacle « 14/18 La Fleur au Fusil », écrit et créé ici, par la marraine du centre culturel, Nathalie MARCILLAC. Après une petite tournée en 2016 et 2017 (Nespouls, Objat, Lubersac), en 2018 (année du centenaire de l'armistice), ce spectacle a été joué dans différents lieux (Nespouls, Ste-Féréole, Malemort, Terrasson, Voutezac, Donzenac, Beynat, Ussel). Le centre culturel a accompagné techniquement cette mini-tournée avec l'aide notamment de l'association des Amis du Centre Culturel. Depuis sa création, ce spectacle aura été représenté 15 fois.

Un grand merci à Aurélien (régisseur son) et Didier (aide à la mise en place) pour leur engagement et professionnalisme.

Les Activités

Lundi :

- Danses traditionnelles avec Lo Chavilhier
- Chœur d'hommes avec le Chœur de Loups

Jeudi :

- Atelier loisirs créatifs avec Lubersac Loisirs Créatifs
- Danses de salon avec Lub'Danse

Samedi :

- Peinture avec l'Atelier de Peinture de Lubersac
- Eveil musical avec l'Amicale Laïque de St-Sornin-Lavolps

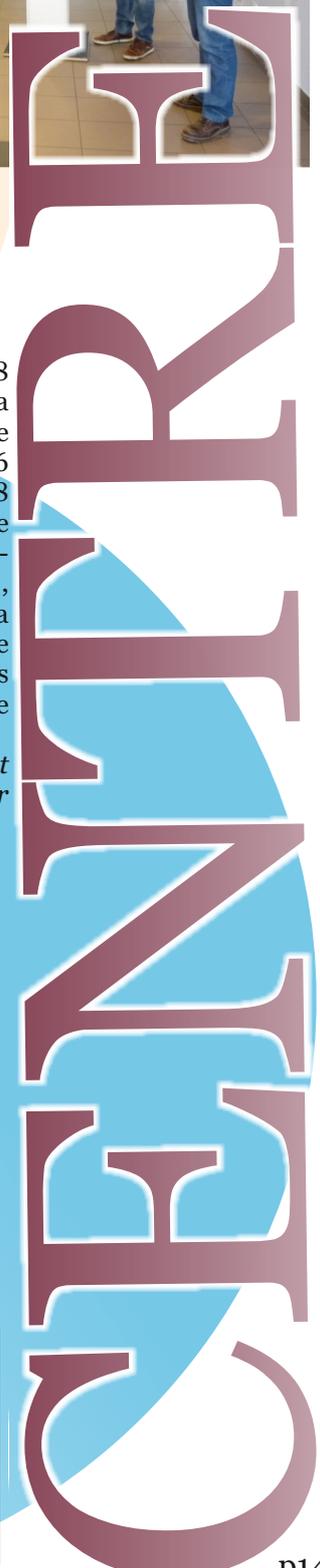
Le Mercredi

de janvier à juin 2018 :
L'Association Culturelle du Pays de Pompadour

Infos pratiques

Accueil/Billetterie : Mercredi 9h00 – 12h00 / Jeudi 15h00 - 18h00 / Vendredi 10h00 – 12h00 & 14h00 – 18 h 00 / Jour de Spectacle 15h00 – 18h00

Contact : Centre Culturel du Pays de Lubersac-Pompadour
Avenue du Château - 19210 LUBERSAC - Tél. 05.55.73.20.00
centreculturel@lubersacpompadour.fr



ZOOM



Scènes de la Résistance

Plus de 600 visiteurs
Une mise en scène extraordinaire. Un travail remarquable de collection et de recherche.
Remerciements et bravo à **Dominique SARDIN D'ENJOY**, créateur de cette exposition.



Plus de 500 visiteurs
Un travail titanesque
de recherches dans les archives,
depuis 6 ans...
Une mise à l'honneur des poilus
qui ont combattu pour la France.
Remerciements et bravo à
Colette DECHAUD,
créatrice de cette exposition.

14/18 :
Les Poilus Lubersacois dans la Tourmente



Vous habitez ou possédez un bâtiment en Pays de Lubersac-Pompadour ?

Vous souhaitez faire des travaux d'entretien de vos bâtiments ?

Contactez nous !

Tél : 05 55 08 17 52

Ou par mail : limousin@fondation-patrimoine.org

La Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour et la Fondation du patrimoine s'engagent pour la mise en valeur du patrimoine et du territoire !



Fondation reconnue d'utilité publique – Loi du 2 juillet 1996



Site internet : www.fondation-patrimoine.org



Amélioration de l'Habitat

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** permet aux propriétaires occupants et bailleurs privés, résidants dans les 12 communes du Pays de Lubersac-Pompadour, de réhabiliter leur logement en bénéficiant :

Les travaux doivent **obligatoirement** être réalisés par des entreprises



- de conseils
- d'aides financières (ANAH, Département, Comcom, commune de Lubersac) pouvant atteindre jusqu'à 80%.
- d'une assistance gratuite tout au long de leur projet
- de déduction fiscale
- d'avance de subvention ANAH
- de prêts travaux à taux zéro %



Seuls les projets **non commencés** peuvent être financés

Un accompagnement **gratuit** et **personnalisé**

- Conseil et visite de votre logement
- Aide à l'élaboration de votre projet
- Simulation financière des aides
- Assistance et prise en charge du montage des dossiers de subvention
- Suivi administratif jusqu'au paiement de votre subvention



Permanences

<u>Lubersac</u> :	<u>Pompadour</u> :
Mar 4 Juil	Mar 9 Juil
Mar 10 Sept	Mar 17 Sept
Mar 1 Oct	Mar 8 Oct
Mar 22 Oct	Mar 5 Nov
Mar 19 Nov	Mar 17 Déc
Mar 10 Dec	

Prendre rendez-vous auprès de la Maison de l'Urbanisme et de l'habitat (Brive) au
05 55 74 08 08

maison-habitat@agglodebrive.fr



2019 ou le début d'une nouvelle aventure pour l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac

Au préalable, retour sur la saison 2018 durant laquelle l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac s'est recentré sur ses missions principales : l'accueil, le renseignement des visiteurs et la promotion des circuits de visites, des prestataires touristiques et des ressources locales, que ce soit au bureau d'information d'Arnac-Pompadour comme à celui de Lubersac.

2018 a été marqué par le changement de bureau. Constitué fin mai, l'une des premières actions de la nouvelle équipe a été de solliciter les douze maires de la Communauté de Communes de Lubersac-Pompadour pour qu'ils présentent les atouts de leur commune, afin d'étudier avec eux comment les accompagner dans la mise en tourisme de leur patrimoine.



Le nouveau bureau, autour de sa présidente, Pascale Audrerie

Office de Tourisme de Pompadour-Lubersac

Les métiers des offices de tourisme sont en pleine évolution depuis plusieurs années. Ils ne se contentent plus seulement d'accueillir le public mais ont un vrai rôle d'expertise à jouer en termes d'accompagnement des prestataires et de centre de ressources. D'ailleurs, nous avons pu mener un travail collaboratif avec les municipalités en terme de veille concernant la taxe de séjour, veille qui se poursuit tout au long de l'année. Pour rappel, tout hébergeur qui souhaite louer en location touristique via les sites tels Booking ou Air BnB ont l'obligation de se faire déclarer en mairie et de percevoir la taxe de séjour.

En terme d'animation du bureau d'accueil à Lubersac, nous avons, durant l'été, réaménagé la partie « boutique » pour une meilleure valorisation des produits et des producteurs locaux et programmé :

- une exposition de photos du territoire à la Maison Renaissance ; photos réalisées par Jean-Guy Dugenet qui présentaient, un même lieu à quelques années d'intervalles.
- deux visites nocturnes « Sur les traces du loup » qui ont totalisé plus d'une centaine de visiteurs. Dans le cadre de la 2^{ème} sortie, le 14 août, participait l'association « Evénements à part ».

Les vacances de Toussaint, quant à elles, ont permis la réouverture du Centre permanent d'Art sacré et la mise en valeur des produits locaux sous forme de paniers garnis, disponibles pour de gourmands cadeaux de Noël. C'est dans ce même esprit de valorisation et de partenariats avec les producteurs locaux que nous avons participé au Marché de Noël, ouvert le bureau d'accueil durant les vacances de Noël et créé une boutique éphémère avec la participation de la Ferme de Pimaël, les savons au lait de jument Equae, le Grenier de la Chouette et, la Sellerie Mestria.

Au bureau d'accueil de Pompadour, nous avons dynamisé également la partie boutique en lui octroyant une identité « cheval », en créant un espace dédié aux enfants et, toujours en valorisant les producteurs locaux. Les artisans d'art (créatrice de bijoux, sellier, créateur de ceintures et objets en cuir) ont été mis à l'honneur aux Ecuries de la Marquise. En effet, les boxes ont servi d'ateliers éphémères pour la saison où ils accueilleraient en direct le public et pouvaient échanger sur leurs métiers. Enfin, était présentée dans le château l'exposition « Art et Haras » qui rassemblait plus de 120 œuvres de peintures et de sculptures sur le thème du cheval.

Sur Beyssac, deux sites majeurs ont de nouveau été proposés à la visite en 2018 : le Domaine de la Rivière, en partenariat avec Joy Najem, et la Chartreuse de Glandier dont les visites ont été réalisées avec les bénévoles de l'association Ô fil de l'eau ; ces deux sites suscitent toujours autant d'intérêt de la part du public.



Pour 2019, l'Office de tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac se concentre sur le développement, la structuration et la mutualisation des compétences avec les offices de tourisme du Pays d'Uzerche et de Vézère Monédières Millesources, dans le cadre du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Le bureau d'études Alpa Conseils travaille, en collaboration avec les techniciens, les élus, les prestataires, à l'élaboration d'un projet de territoire, à l'organisation des nouvelles missions et à la structuration de l'Office de tourisme de demain, Office de tourisme ambassadeur de territoire, animateur et développeur.

En attendant ce nouveau départ, l'Office de tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac a représenté, avec le soutien du Département, l'ensemble du territoire au Salon International de l'Agriculture, sur le stand Corrèze, le 23 février 2019.

Contact : contact@pompadour-tourisme.fr
Tél : 05 55 98 55 47

La Communauté de Communes en images

28/02/2018,
signature d'un contrat enfance/jeunesse avec la CAF



16/11/2018, inauguration de la médiathèque de Pompadour



6/09/2017, visite de la station d'épuration d'Arnac



16/11/2018, Signature de 13 contrats de cohésion et de solidarité territoriale avec le Conseil Départemental



4/09/2018, signature du contrat de dynamisation et cohésion du territoire Vézère-Auvézère, à Masseret.



14/12/2018, Noël des enfants des personnels de la communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour



Le **Conseil départemental** de la **Corrèze**,
en partenariat avec les **Communautés de communes**,
du **Pays de Lubersac-Pompadour**, du **Pays d'Uzerche**,
et de **Vézère-Monédières-Millesources**,

vous invite au **Forum**



Boost Emploi

Territorialisé



Venez rencontrer

- les **entreprises/établissements** qui **recrutent** sur **votre territoire**,
- les organismes de **soutien** à **l'économie** et à **l'emploi**.

Participez à des **ateliers**
de **retour à l'emploi**.

Le Jeudi 20 Juin 2019

de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Centre Culturel du Pays de Lubersac - Pompadour

Avenue du Château, 19210 Lubersac

Corrèze Boost Emploi

Pensez à vos CV !

☎ 08 00 19 00 19
correzeboostemploi.fr

(appel gratuit)

f CorrezeBoostEmploi



CORREZE
LE DÉPARTEMENT